

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 373 Mercredi 27 février 2019 – 20h00

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Bernard DUROURE, Emmanuel GIRARD,

Membre Invité : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Peggy DICKENS – Chargée de Mission auprès du BEX,

Membre du BEX excusé : Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 20 h 00

SUIVI	
1. Suivi des décisions BEX	
2. Demande d'Agrément n°1	<p>Caraïbes Pirates est une SARL créée en 2012 en Guadeloupe. Elle a notamment pour objet des excursions touristiques, visites de la Réserve Cousteau, balades en kayak de mer, excursions en bouée tractée et toutes autres activités nautiques et aquatiques.</p> <p style="text-align: center;">→ Validation par le BEX</p>
3. Demande d'Agrément n°2	<p>Nomad'Ride est une entreprise individuelle de vente et de location de vélos, canoës et paddle, en région Grand Est (51). Elle vend également des accessoires de vêtements en rapport avec les sports de glisse.</p> <p style="text-align: center;">→ Validation par le BEX</p>
4. Demande d'Agrément n°3	<p>Dragon Boat attitude est une SARL ayant pour objet social l'organisation d'évènements notamment à caractère sportif. Cette structure commerciale œuvre depuis plusieurs années en collaboration avec le club d'Annecy à l'organisation de grands évènements sur notre territoire, en particulier sur le portage des championnats du monde d'Aix les Bains 2020.</p> <p style="text-align: center;">→ Validation par le BEX sous réserve de la réception des pièces complémentaires à l'instruction du dossier (Attestation d'assurance, statuts ou déclaration au registre du commerce ou de la délégation de régie, diplôme du responsable d'activité, règlement).</p>
5. Centrale d'Achat, E-Shop	<p>L'E-shop a reçu environ 10 000 visites depuis le 1^{er} février. Sur la Centrale d'Achat, la commercialisation représente 7 à 8 k€ en achat individuel.</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Tarif 2020 Titres Tempo et Open	Propositions des tarifs des Titres TEMPO et OPEN avec une augmentation de 2%. → Validation par le BEx
2. Stratégie de développement des manifestations loisir	Repoussé au prochain BEx
3. Participation de la FFCK au salon de l'ANDES 2019	En 2019, l'ANDES organise son 23 ^{ème} congrès. L'ANDES est une association qui regroupe les élus en charge des sports des collectivités. Actuellement, l'association collabore avec plus de 5 000 collectivités territoriales. Les services de la fédération pensent qu'il serait intéressant pour la FFCK de participer à ce type de congrès, ce qui permettrait d'entrer en contact avec des collectivités territoriales qui sont des prescripteurs stratégiques d'activités notamment dans le domaine éducatif et touristique. Cette année, le salon a lieu le 16 mai à Chamonix. Deux thématiques sont mises à l'honneur : <ul style="list-style-type: none"> - Les sports de nature, - Le tourisme sportif. → Le Bex valide la présence d'un stand FFCK sur ce salon.
4. Validation des Annexes des Règlements Sportifs 2019	Présentation des Annexes Course en Ligne / Marathon et Paracanoë 2019 → Validation par le BEx Il reste encore les Annexes du Waveski Surfing 2019 ainsi que le règlement des courses de Beach Race à valider. En attente de réception !
5. Validation d'un membre de Commission Nationale	Un poste est vacant au sein du bureau de la Commission National d'Activité Dragon Boat. Patrick FAUDOT (Président de la CNA) propose l'entrée de Thomas ARGENSON. → Validation par le BEx
6. Accessibilité des formations fédérales aux licencié-e-s en situations de handicap	C'est une obligation légale par rapport aux problèmes de discrimination. Nous venons de mettre en place une procédure pour permettre aux licenciés en situation de handicap d'accéder aux formations fédérales en proposant un cursus de formation ainsi qu'une validation adaptée, éventuellement partielle, des diplômes fédéraux. Ceci se faisait déjà par le passé au cas par cas. Cette mise en place est valable pour toutes les formations fédérales. Pour les formations professionnelles : Consulter le service formation de la FFCK, → Validation par le BEx

<p>7. Ordre du jour du conseil fédéral</p>	<p>0. <i>Actualités</i> : Président, DTN, Secrétaire général</p> <p>1. <i>Pour décision</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Fonds de développement, b. Comité d'éthique et de déontologie, c. Distinctions fédérales, d. Désignation des représentants du conseil fédéral dans le jury des championnats de France, e. Tarifications 2019, f. Modifications des règles de lutte contre le dopage, g. Budget prévisionnel 2019, h. Budget réalisé 2018, <p>2. <i>Pour étude</i></p> <ul style="list-style-type: none"> a. CNDS, b. Rénovation de la politique de titre, c. La doctrine Fédérale ESIND.
<p>8. Récompenses fédérales</p>	<p>Un projet a été réalisé pour des remises de récompenses envers des actions ou des personnes. Ce travail doit être encore affiné.</p>

<p align="center">ETUDES du BUREAU EXECUTIF</p>	
<p>1. Dossier CNDS</p>	<p>Le Ministère envisageait de confier l'expérimentation de la gestion du CNDS à une vingtaine de fédérations. Le CNOSF avait fait sa liste de fédérations sans faire un appel à candidature. Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a tenu un Conseil d'Administration, en présence de Mme Roxana MARACINEANU, Ministre des Sports, M. Denis MASSEGLIA, Président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), Mme Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et M. Frédéric SANAU, Préfigurateur de l'Agence Nationale du Sport. Au cours de cette séance, plusieurs délibérations importantes ont été adoptées notamment le budget initial 2019 du CNDS ainsi que les orientations et les montants 2019 relatifs aux subventions d'équipement, de la part territoriale et de la part nationale.</p> <p>Dans la perspective de la création de l'Agence nationale du Sport, qui déploiera la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du sport, il a notamment été acté de mettre en place, dès 2019 et de manière progressive, les projets sportifs fédéraux (PSF).</p> <p>Ainsi, 2019 sera une année de transition et se déclinera, au titre de la part territoriale, de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une part, instruite au plan local par les services déconcentrés de l'Etat en charge du sport, qui concernera les subventions relatives à l'emploi et à l'apprentissage (51,25M€) ainsi qu'au dispositif « J'apprends à nager » (3M€) et qui s'adressera aux structures déconcentrées et associations affiliées de l'ensemble des fédérations sportives agréées ; - Une part, instruite par les fédérations qui se seront portées volontaires et qui auront été retenues en 2019, qui concernera les subventions hors emploi / apprentissage / « J'apprends à nager » (33,1M€) et qui s'adressera aux structures déconcentrées et associations affiliées des fédérations identifiées comme pilotes en 2019 ; - Une part, instruite au plan local par les services déconcentrés de

l'Etat en charge du sport, qui concernera les subventions hors emploi / apprentissage / « J'apprends à nager » (25M€) et qui s'adressera aux structures déconcentrées et associations affiliées des fédérations qui n'auront pas été retenues pour expérimenter les projets sportifs fédéraux en 2019.

Les Fédérations en capacité de construire un Projet Sportif Fédéral et qui souhaiteraient s'inscrire, dès 2019, dans ce dispositif expérimental, devront déposer leur dossier de candidature avant le 1er mars 2019 au CNDS auprès du Préfigurateur de l'Agence nationale du sport.

Pour être validé, il devra répondre à trois critères :

1. S'inscrire dans une logique de responsabilité sociale et environnementale permettant de garantir le développement de la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires.
2. Être établi de manière collégiale et en toute transparence au sein de la Fédération
3. Avoir une grille de critères de répartition des aides équitables et transparents

Les membres du BEx se sont beaucoup interrogés sur les conditions de cette mise en place avec des risques :

- De non-respect des règles éthiques et de déontologie, (clientélisme...),
- De politique lié à la non-satisfaction de certaines demandes,
- De transparence des modalités et critères d'attribution,
- D'une distribution hétérogène sur le territoire (CNDS actuel),
- Du contrôle insuffisant de l'utilisation des fonds,
- Des ressources humaines nécessaires à la gestion des demandes,
- Des fonds insuffisants pour avoir un réel levier pour la politique fédérale,
- Sur le retard dans l'attribution des fonds (calendrier contraint).

Cependant la phase politique est derrière nous et nous passons à une phase opérationnelle pour laquelle nous avons deux solutions : Soit laisser faire et attendre qu'on nous impose des solutions, soit anticiper et mettre en place une organisation qui nous permette d'exploiter les opportunités de ce nouveau dispositif. Le BEx s'est laissé convaincre que la deuxième solution est la meilleure sous réserve que d'une part les moyens alloués soient à minima équivalents et que des moyens puissent nous être alloués pour la mise en place du dispositif.

→ Validation du BEx, pour le dépôt du dossier de candidature

INFORMATION du BUREAU EXECUTIF

1. Convention Pagaie Blanche	La campagne 2019 de la licence Pagaie Blanche a été lancée vendredi 22 février 2019 auprès des structures adhérentes. Actuellement, une cinquantaine de clubs ont fait leur demande.
6. Politique des Titres : Projet de rénovation des licences et des	Le comité de pilotage du projet de rénovation des licences et adhésions s'est réuni le 14 février dernier et a partagé le diagnostic de l'offre

	<p>fédérale actuelle et de la demande (nouvelles pratiques, attentes identifiées dans l'enquête IFOP, analyse d'autres fédérations). Les suites à venir sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} mars : réunion d'un comité d'experts composé de professionnels disposant d'une expertise dans les domaines des politiques sportives, de l'économie, de la sociologie, de la communication, du marketing, du droit du sport et des associations. - Mars : conception et étude de faisabilité de différentes hypothèses de produits et systèmes de licences et d'adhésion des membres - Début avril : partage en Conseil des Territoires - Fin avril : partage avec des clubs
<p>7. Opération Planète Kayak</p>	<p>Au 25 février 2019, 69 candidatures ont été envoyées par les structures à la fédération. 59 d'entre elles ont été validées. L'opération Planète Kayak représente actuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de 7 500 élèves, - 262 écoles ou établissements du secondaire.
<p>8. Habilitation du CREPS de Vallon Pont d'Arc</p>	<p>La CREPS de Vallon-Pont-d'Arc a fait la demande d'habilitation d'une formation CQP moniteur de canoë-kayak, positionnée dans un cursus de formation complet, en amont du BP JEPS déjà organisé par le CREPS. Le coordonnateur de la formation est également le président de la CREF AURA. La cohérence des enjeux portés par le CRCK et le CREPS est garantie. La demande a été validée pour une session de formation.</p>

Fin du BEX à 22 h 40

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

